



## **APPEL À CANDIDATURES – RÉSIDENCE D'ARTISTES 2016-2017**

### **ARTS NUMÉRIQUES**

#### **:: PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Le projet de résidence d'artiste annuelle porté par l'université d'Orléans depuis la rentrée de septembre 2015 souligne la volonté de l'université d'inscrire sur une année universitaire la présence artistique à l'université. Elle s'appuie aujourd'hui et ce depuis la rentrée 2015 sur :

- la convention cadre « Université lieu de culture », signée en juin 2013 entre le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Conférence des présidents d'université ;
- le plan national de vie étudiant du 1<sup>er</sup> octobre 2015.
- la convention 2014-2017 liant l'université d'Orléans au CROUS d'Orléans-Tours et à la DRAC Centre-Val-de-Loire qui apportent leur concours à la résidence.

Cette résidence est un moment fort de rencontre entre l'artiste et les étudiants. Elle poursuit plusieurs objectifs :

- permettre la rencontre des étudiants et des artistes ;
- créer des passerelles entre l'enseignement, la recherche scientifique et la création artistique ;
- accueillir un artiste de renommée nationale ou internationale ;
- présenter en fin d'année universitaire, sous la forme d'une restitution, voire d'une création ou s'apparentant comme telle, le travail pédagogique et artistique réalisé par l'artiste en résidence et les étudiants concernés. Cette présentation aura vocation à se dérouler dans le cadre du festival étudiant Le Grand Bain.

Elle peut par ailleurs constituer un point d'ancrage pour la mise en place de formations spécifiques.

**>> Pour la saison universitaire 2016-2017 et la résidence à venir, l'université d'Orléans a décidé d'investir le domaine des arts numériques.**

#### **:: CONTEXTE D'ACCUEIL**

##### ***L'université d'Orléans***

L'université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 UFR Collegium, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech Orléans), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) et l'Observatoire des Sciences de l'Univers du Centre (OSUC).

Près de 17 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers sont inscrits à l'université et répartis sur l'ensemble des sites universitaires. L'université d'Orléans s'est en effet développée sur d'autres sites de la région avec l'installation des centres universitaires de Bourges, Chartres, Châteauroux/Issoudun et dans les antennes de l'ESPE à Blois et Tours.

Les formations proposées sont les suivantes : Lettres, Langues et Sciences Humaines, Droit, Economie, Gestion, Sport, Sciences. Elle est également composée de l'Ecole d'ingénieurs Polytech, d'IUT (sciences, technologie et tertiaire), d'OSU (Observatoire des Sciences de l'Univers) en région Centre, de l'ESPE (Ecole Supérieure du professorat et de l'éducation) répartie sur 6 sites : Orléans, Blois, Châteauroux, Chartres, Bourges et Tours.

Le campus boisé d'Orléans, une centaine d'hectares, est situé à 100 km de Paris, dans la capitale de la région Centre, au coeur du Val de Loire, territoire inscrit au patrimoine de l'UNESCO.

La vocation internationale de l'université d'Orléans s'affirme d'année en année. Sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la recherche. Les dispositifs d'accueil et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants et des adultes contribuent à faire de l'université d'Orléans un acteur majeur du développement territorial.

## **:: LES OPÉRATEURS AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ**

### ***Le Service culturel – Le Bouillon***

Le Service culturel de l'université d'Orléans est constitué de **sept** permanents : un responsable de service, deux programmeurs, une gestionnaire administrative et financière, un chargé de communication, deux régisseurs.

L'action du Service culturel a un dénominateur commun : l'éducation artistique, à comprendre dans son sens le plus large et selon des modes d'intervention très variés : programmation d'événements ou de spectacles à caractère culturel et artistique, organisation d'ateliers de pratiques artistiques et culturelles, proposition d'une politique tarifaire, *via* le dispositif du Passeport A la Culture, destinée à faciliter l'accès à l'offre culturelle présentée non seulement par l'université mais aussi par les différentes structures culturelles de la région Centre.

Sur le campus d'Orléans la Source, il dispose depuis septembre 2011 du centre culturel le Bouillon. Ce lieu est équipé d'une salle de spectacle de 160 places assises (et de cinq places pour personnes à mobilité réduite) et d'une salle plus spécifiquement adaptée à la diffusion des musiques actuelles amplifiées de 180 places debout. Il permet à l'université de proposer désormais une programmation pluridisciplinaire professionnelle et d'accueillir dans des conditions optimales les événements de type amateur, principalement étudiants.

Le Bouillon a également vocation à être un espace :

- de travail, de rencontres, d'échanges, de production entre étudiants et professionnels,
- de synergie culturelle avec d'autres services de l'Université et du CROUS.

Il est un outil majeur de contribution au rayonnement et à la cohésion sociale du territoire en accueillant les étudiants et les partenaires artistiques de tous les campus (visite des équipements, accueil de productions artistiques dans le cadre de concours ou de festivals...).

### *Le Service culturel sur les autres campus*

Le Service culturel peut disposer d'autres équipements, plus conventionnels, existant sur les campus de l'université d'Orléans. N'offrant pas les mêmes caractéristiques techniques que le Bouillon, ils ont toute leur place dans le dispositif global de la politique culturelle et sont susceptibles d'accueillir des programmations à Orléans et « en région », complémentaires de celles proposées au Bouillon et/ou spécifiques aux différents sites universitaires.

Des partenariats avec les structures locales permettent de relayer l'action culturelle (éducation, accompagnement,...) sur les différents campus et devraient s'étendre (formations enseignement supérieur, partenaires culturels, collectivités, associations, ...) afin de développer une « politique de site ».

Ce maillage contribue ainsi à la territorialisation de la politique culturelle portée par l'Université.

### ***Le LLL, Laboratoire Ligérien de Linguistique***

Créé en janvier 2012, le LLL centre ses recherches sur la collecte et le traitement de corpus oraux et de documents sonores, en lien avec différents laboratoires, tant en France qu'à l'étranger, et différentes institutions. Le LLL est structuré en neuf équipes – projets dont les travaux recouvrent un vaste ensemble des disciplines qui composent les sciences du langage – et quatre programmes transversaux qui s'organisent autour de thématiques, dont l'ESLO, l'Enquête Socio-Linguistique à Orléans.

Entre 1969 et 1974, des universitaires britanniques ont réalisé un premier portrait sonore de la ville en enregistrant plusieurs centaines d'Orléanais dans la vie de tous les jours. Il s'agit du plus important témoignage sur le français des années soixante-dix. En 2014, quarante ans après cette première étude, l'université d'Orléans, en partenariat avec le CNRS, le Ministère de la Culture et la Région Centre, renouvelle l'expérience en procédant à des enregistrements avec des habitants de toute l'agglomération.

Les enregistrements réalisés, que ce soient des interviews d'habitants et de personnalités de la ville ou des paroles captées dans la rue, les transports publics, les commerces, les lieux de travail etc., forment un formidable témoignage sur la ville et sur le français et les langues parlées quotidiennement dans toutes leurs variétés et leur diversité.

Ces enregistrements transcrits, rendus anonymes et informatisés constituent une très riche ressource pour les chercheurs en tout genre : historiens, sociologues, linguistes, etc. Les spécialistes du langage et des langues l'utilisent pour décrire le français dans ses usages les plus divers, afin de mieux le connaître, d'élaborer des dictionnaires, des grammaires, des méthodes de langues, des outils de traduction et même des applications telles que la synthèse ou la reconnaissance automatique de la parole.

Le projet est soutenu par l'Université d'Orléans, la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF - Ministère de la Culture et de la Communication), l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et la Région Centre au titre du Centre de Ressource et d'Innovation sur les Territoires (CRITERR).

**Le projet est aussi destiné à inaugurer une nouvelle politique de conservation du document scientifique sonore non musical et à préparer des collaborations dans les applications, didactiques et informatiques, voire artistiques.**

// Pour en savoir plus sur l'ESLO : <http://eslo.huma-num.fr/>

## **:: LE PROJET**

### ***Domaine artistique : les arts numériques***

Parce qu'il y a en son sein des convergences de vue, des structures ressources et un intérêt grandissant pour ce domaine, l'université d'Orléans souhaite cette année, en lien étroit avec le Laboratoire Ligérien Linguistique, mettre l'accent, dans le cadre de cette résidence, sur les arts numériques.

Plus que tout autre domaine artistique, peut-être, l'art numérique a ceci de particulier qu'il parle à toutes et à tous. Tout à la fois expérimental et ludique, l'art numérique semble susceptible de susciter la curiosité et l'intérêt des étudiants, qui restent notre priorité, mais aussi des non-étudiants.

Il s'agira de concevoir sur l'ensemble de l'année universitaire 2016-2017 un projet central fort, auquel participeront activement les étudiants de l'université, mettant en jeu l'art numérique au sens propre du terme. Ce projet central, dont le premier objectif sera de sensibiliser dans ses aspects théoriques et de faire découvrir par la pratique le domaine des arts numériques, aura pour second objectif la présentation du travail réalisé par les étudiants et l'artiste, entre avril et juin 2017, sous la forme d'une restitution, voire d'une création, quelle qu'elle soit, sur les campus de l'université d'Orléans.

A ce projet central pourront s'adosser des projets-compagnons qui pourront être :

- soit proposés par l'artiste, dans un projet global et cohérent : performances, ateliers, spectacles invités
- soit proposés, en coordination avec l'artiste, par l'université d'Orléans

Cette résidence en arts numériques doit s'organiser selon des modalités à définir entre les partenaires et l'artiste. Il va sans dire que cette résidence doit être pensée et mise en œuvre en fonction, aussi, du projet que l'artiste souhaitera mettre en œuvre et qu'elle doit, aussi, s'inscrire dans sa logique d'actions, dans un historique, voire dans son ADN. Elle doit s'exprimer en grande partie à travers des enseignements et des ateliers répartis sur les deux semestres de l'année universitaire (septembre-décembre et janvier-avril). Une articulation étroite entre les enseignants (ceux du LLL et des autres composantes) et l'artiste s'avère en ce sens fondamental. Sur le plan pédagogique, l'ESPE pourra avoir vocation à apporter un rôle éminemment prépondérant puisqu'il compte, particulièrement, de nombreux universitaires spécialisés dans les domaines artistiques. Ces enseignants, qui font par ailleurs le lien avec les autres campus (notamment à Bourges, avec le parcours « arts plastiques »), seront d'autant plus susceptibles d'être moteur sur le plan de l'action culturelle territorialisée.

Sur le plan de l'action culturelle, la résidence doit pouvoir être prolongée, déclinée lors de programmations périphériques censées faire écho à la résidence proprement dite. Ces programmations ont vocation à se dérouler, en lien avec le service culturel, des composantes comme le Collegium LLSH et l'ESPE, sur le campus d'Orléans, principalement au Bouillon, mais, aussi, en centre-ville, à la Source, sur les campus de Chartres, Châteauroux, Issoudun, Bourges, ainsi que dans les différents sites de l'ESPE, déjà mentionnés, ceux de Blois et de Tours compris.

Ce projet central et ses projets-compagnons possibles peuvent aussi se faire l'écho d'opérations locales, voire nationales ou internationales, et entrer dans un processus plus global. Il s'agit de construire un ensemble fédérateur dont les résonances toucheraient à la fois les étudiants (participants ou non) et les non-étudiants, situés sur le campus, à Orléans et dans les différentes villes de la région où l'université d'Orléans est présente.

La résidence doit débiter au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

## **:: MODALITÉS PRATIQUES**

### **Conditions**

Un lieu de travail adapté sera mis à disposition selon les besoins du projet. L'université d'Orléans pourra disposer notamment pour ce faire, moyennant conditions à définir, du FABLAB orléanais.

Le service culturel de l'université accompagnera l'artiste tout au long de la résidence.

Par ailleurs, le LLL mettra à disposition du matériel d'enregistrement numérique audio-video, du temps-chercheur et du temps-ingénieur.

Une enveloppe de 27 000 euros\* est prévue pour financer l'ensemble de la résidence, à savoir :

- la rémunération de l'artiste ;
- les projets-compagnons proposés par l'université et/ou l'artiste.

L'université prendra en charge en sus et selon les besoins du projet l'hébergement, la restauration et les transports de l'artiste choisi.

Les frais de communication liés à la résidence seront assurés par le service culturel de l'université qui dispose par ailleurs de supports de communication existants. Des supports de communication exceptionnels, s'il y a lieu, pourront occasionner un budget séparé, à définir.

Les candidatures d'artistes de renommées nationales, européennes ou internationales seront privilégiées.

\* Ce montant pourra le cas échéant être revu à la hausse en raison de l'octroi de crédits supplémentaires de différents partenaires pour aller dans le sens d'un plus grand dimensionnement du projet, dans sa globalité.

### **Procédure de recrutement – ATTENTION : PROLONGATION**

Candidature à transmettre jusqu'au **jeudi 19 mai 2016**

A adresser de préférence par courriel au format PDF :

A l'attention de Jean-Louis Tallon

centre.culturel@univ-orleans.fr

Eventuellement par courrier à :

Université d'Orléans

Service culturel – Le Bouillon

BP 6749

45067 Orléans cedex 2

Joindre à la candidature : un curriculum vitae ou une présentation de votre équipe ou compagnie, une note sur la démarche artistique, une note d'intention expliquant en quoi le projet de résidence, éminemment tourné vers l'étudiant, croise les enjeux liés à votre pratique et ceux de l'université d'Orléans indiqués ci-avant, éventuellement un pré-projet.

**Calendrier de recrutement :**

Date limite de candidature **prolongée** : 19 mai 2016

Dans la semaine du 6 juin : examen des dossiers par les membres du jury et sélection des candidats à auditionner

Les 17 et/ou 20 juin : audition des candidats présélectionnés

Ces candidats seront tenus informés dès la prise de décision du comité.

**Dans l'intervalle, nous répondons aux questions susceptibles d'être posées.**